



21905 - La vision de la nuit du Destin

question

La nuit du Destin est-elle visible directement par l'œil humain ? Certains disent que quand l'homme parvient à voir la nuit du Destin, il perçoit une lumière dans le ciel ou quelque chose comme ça... Comment le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) et ses compagnons (P.A.a) l'ont tous vue ? Comment peut-on savoir qu'on a vu la nuit du Destin ? Serait-on récompensé même quand on n'a pas pu la voir lors de son apparition ? J'espère recevoir un éclaircissement accompagné d'arguments.

la réponse favorite

Louange à Allah.

On peut voir la nuit du Destin à l'œil nu grâce à l'assistance d'Allah le Transcendant en voyant les signes. Les compagnons en connaissaient l'avènement à travers la perception de signes révélateurs. Cependant, sa non vision n'empêche pas le fidèle de tirer profit de son mérite, pourvu de la passer en prière en guise d'expression de sa foi et pour complaire à Allah.

Le musulman doit veiller à sa recherche au cours des dix dernières nuits du Ramadan en application de l'ordre donné par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et pour en être récompensé si on la passe en prière pour exprimer sa foi et son désir de complaire à Allah, même si on ne savait pas qu'on était dans la nuit du Destin.

C'est dans ce sens qu'il (le Prophète) dit : **Quiconque passe la nuit du Destin en prière pour exprimer sa foi et par désir de complaire Allah, aura ses péchés antérieurs pardonnés.** Une version dit : **Celui qui la recherche, la découvre et l'anime en prière, aura ses péchés antérieurs et postérieurs pardonnés.**

Il a été rapporté de manière sûre que figure parmi ses signes l'apparition du soleil au lendemain



matin sans rayons. Obey ibn Kaab jurait qu'elle coïncidait avec la nuit du 27^e jour et il tirait son argument dudit signe. Selon l'avis le mieux argumenté, elle se déplace dans toutes les dix dernières nuits impaires. Celle du 27^e jour reste la plus sûre des nuits impaires. Si on peut s'employer ardemment au cours de toutes les dix dernières nuits à prier, à réciter le Coran et à invoquer (Allah) et à se livrer à d'autres activités de bienfaisance, on tombera certainement sur la nuit du Destin et bénéficiera de la promesse divine faite à celui qui l'aura passé en prière pour exprimer sa foi et se désir de complaire à Allah.

Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.